Groupe hospitalier Sud Île-de-France

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Dossier suivi par Mme LEBRUN et Mme DAOULAS
Tel : 01 81 74 21 68

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRE
DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL

- ✓ **Vu** l'article L1, L2, L5 du code général de la fonction publique,
- ✓ **Vu** le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- ✓ **Vu** le Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière modifié.
- ✓ **Vu** l'Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière.

UN CONCOURS INTERNE SUR TITRE
EN VUE DE POURVOIR
4 POSTES DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL FILIERE INFIRMIERE
1 POSTE DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL FILIERE MEDICO-TECHNIQUE
SERA ORGANISE DANS L'ETABLISSEMENT
LE 11 OCTOBRE 2024

Le concours aura lieu au Groupe Hospitalier Sud Ile de France.

Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen.

Peuvent faire acte de candidature :

- ➢ *Les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités ;*
- ➢ *Les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médicotechnique.*

Les candidatures doivent être adressées **par courrier recommandé (le cachet de la poste faisant foi)**, à la Direction des Ressources Humaines du Groupe Hospitalier Sud Ile de France – service concours – 270, Avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN – ***AVANT LE 10 SEPTEMBRE MINUIT*** accompagnées des pièces suivantes :

- **Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,**
- **Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre,**
- **La photocopie du diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents,**
- **Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,**
- **Une copie de la carte d'identité en cours de validité, ou le passeport.**

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Melun, le 8 juillet 2024

LE DIRECTEUR,

Benoît FRASLIN.